

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
1186/4338 – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Compte rendu de la séance
Tenue le 25 mai 2018, à 8h30
au local 121 du pavillon de la Direction des immeubles

PRÉSENTS :

Richard Parent, représentant à la prévention du 4338, Direction des immeubles
Steve Huard, représentant à la prévention du 1186, Direction des immeubles
François Dubé, représentant à la prévention du 1186, Direction des immeubles
Carol Campagna, surintendant, Direction des immeubles
Robert Chartrand, Chef - bureau de la sûreté
Yaniel Torres Medina, Conseiller en santé et sécurité au travail, DPS- SST

INVITÉ : Sylvain Chicoine, président syndicat

CHARGÉE(S) DE COMITÉ : Yaniel Torres Medina

L'ordre du jour est accepté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu

2. Sujets pour information

- 2.1. Suivi du dossier sécurité électrique.
- 2.2. Suivi du dossier sécurité des machines.
- 2.3. Amiante.
- 2.4. Suivi des relevés de conditions dangereuses

3. Sujets pour discussion

4. Suivi des points discutés au compte-rendu du 26 janvier 2018

5. Varia

- 5.1. Chaise dans les ateliers de travail
- 5.2. Détecteur de fumé dans la ventilation : 504 Bronfmann.
- 5.3. Harnais de sécurité : Vérification de disponibilité en tant que ÉPI.

1. Adoption du compte-rendu et de l'ordre du jour avec ajout de trois sujets à varia.

Chaise dans les ateliers de travail, Détecteur de fumé dans la ventilation : 504 Bronfmann.,
Harnais de sécurité : Vérification de disponibilité en tant que ÉPI.

2. Sujets pour information/ discussion

| Dossier | Action | Suivi |
|--|---|---|
| Sécurité électrique | <p>2018-05-25</p> <p>Il existe un rapport préliminaire pour le réseau au 588 qui comporte un bilan d'appréciation de l'état de la situation.</p> <p>Une étude Arc-Flash devra commencer prochainement au 511.</p> <p>On devrait privilégier une approche de priorisation des endroits critiques ou plus à risques.</p> <p>2018-03-23</p> <p>Un suivi doit être fait auprès de J. Malo au sujet du dossier Réseau électrique, en particulier l'étude d'arcs électriques et les mesures de mitigation. Une firme externe devait faire l'étude.</p> <p>Rappeler aux travailleurs hors tension au réseau électrique, car les équipements ne sont pas adaptés à un niveau de risque sous tension. Tous travaux sous tension doivent être faits par une firme externe. Une firme externe proposera des correctifs pour réduire le niveau de risque et la catégorie de protection des EPI.</p> | <p>En cours</p> <p>Carol</p> |
| Maîtrises des énergies dangereuses (cadenassage) | <p>2018-05-25</p> <p>Il a été établi que les cadenas qui ont de trous ne sont pas acceptable comme pratique de cadenassage multiple. À cet effet la DI a été mise au courant et ce type de cadenas devra être mis hors service. L'équipe SST soutient la D.I pour le choix de cadenas appropriés aux besoins opérationnels (on explore la possibilité d'utiliser un code de couleurs).</p> <p>L'analyse de risque pour les ascenseurs a été complétée ainsi que les fiches de cadenassage. Le processus de validation de fiches de cadenassages a été entamé. Des fiches de cadenassage en format plastifiée seront disponibles aux salles mécaniques de machinerie d'ascenseurs.</p> | <p>En cours</p> <p>Y. Torres</p> <p>Y. Torres</p> |

| Dossier | Action | Suivi |
|----------------|---|--------------|
| | <p>Des grillages devront être installés pour protéger l'accès à des pièces en mouvement dans les salles mécaniques de machinerie d'ascenseurs.</p> <p>Logiciel de gestion de cadenassage CONFORMiT déjà installé. Le transfert de données de la base de Maximo est en cours.</p> <p>2018-03-23</p> <p>Il existe déjà une version Beta du Programme de cadenassage de l'UdeM. On entame un processus de validation du document auprès des acteurs concernés avant approbation finale et mise en application.</p> <p>Le logiciel ConformiT pour la gestion de procédures de cadenassage a été acheté. Reste installer le logiciel dans nos serveurs et faire à faire la passerelle avec Maximo pour transférer la base de données des équipements mécaniques de l'UdeM.</p> <p>On est en train d'évaluer notre besoin en termes de protection de machinerie d'ascenseur pour faire la demande d'une soumission pour achat de grillage de protection. On a trouvé un modèle qui répond bien à nos besoins. Projet en cours pour les prochaines semaines.</p> | Y. Torres |

2 Suivi des points discutés lors de la réunion.

| Enjeux | Action | Suivi |
|--|---|--|
| Semaine SST | <p>2018-05-25</p> <p>La participation dans le processus est assurée. La DRH veut l'opinion de plusieurs acteurs intéressés à ce sujet.</p> <p>2018-03-23</p> <p>François Dubé et Louis-Philippe Hammond doivent participer à la rencontre de travail prévue pour le 13 avril 2018. On les invite à soumettre des nouvelles initiatives et on souligne l'importance de l'implication des travailleurs dans ce processus.</p> | <p>André-Michel Bertrand</p> <p>andre.michel.bertrand@umontreal.ca</p> |
| Utilisation d'une nacelle (plate-forme de travail élévatrice). | <p>2018-05-25</p> <p>Plus de détails au sujet de l'utilisation de plateforme de travail élévatrice (<i>scissor lift</i> en anglais): La réglementation n'oblige pas d'avoir un surveillant. Il est primordial d'évaluer le risque de la tâche. S'il y a beaucoup de piéton ou autre, c'est peut-être une bonne chose d'avoir un surveillant. De plus, si</p> | Y. Torres |

| Enjeux | Action | Suivi |
|--|--|--|
| | <p>vous déplacez la plateforme avec beaucoup de piétons, il est impératif d'avoir un signaleur pour gérer la foule.</p> <p>Seuls les opérateurs doivent avoir la formation sur les plateformes, le surveillant n'est pas obligé d'en avoir, par contre, on doit s'assurer que le surveillant est capable de descendre l'opérateur s'il arrive de quoi.</p> <p>2018-03-23</p> <p>Après vérification dans les documents de références l'opérateur de la plateforme de travail élévatrice (<i>scissor lift</i> en anglais) doit être formé tandis qu'un surveillant, si nécessaire, doit seulement être instruit sur les mesures à prendre en cas d'imprévu. Les instructions pourront être données par l'opérateur de la nacelle lui-même.</p> | |
| Processus d'identification et d'évaluation des risques | <p>2018-05-25</p> <p>Dossier en cours.</p> <p>2018-03-23</p> <p>Il existe une version Beta du nouveau formulaire de déclaration d'incident qui représente une version améliorée de l'ancien formulaire. On travaille parallèlement sur le registre statistique et la façon de classer l'info provenant du formulaire.</p> | André-Michel Bertrand et l'équipe SST. |
| Amiante | <p>2018-05-25</p> <p>Suivi de l'état de lieu en relation à la salle Claude Champagne : test de poussières d'amiante, qualité de l'air, entre plafond, risque de tâches associées. La formation sur l'amiante a été développée par l'équipe SST et comporte un volet théorique et un volet pratique. Réponse obtenue à la fin du document.</p> <p>Des séances de formation devront être planifiées selon les besoins opérationnels.</p> <p>Pour les vides techniques au Roger-Gaudry le niveau de risque est passé à 2 (tyvek, masque, balayeuse). L'accès est limité à certains endroit et il y a une clé unique à cet effet.</p> <p>2018-03-23</p> <p>Vide technique Roger-Gaudry : On a reçu le rapport d'évaluation de la situation. Une cartographie des vides techniques avec les endroits problématiques a été réalisée. Certaines sections sont effectivement endommagées avec des quantités limitées de débris.</p> | <p>SST</p> <p>D.I</p> <p>Carol</p> |

| Enjeux | Action | Suivi |
|--------------------|--|--|
| | <p>Des correctives devront être apportées prochainement pour contrôler la situation. Le rapport envoyé n'est pas final. Reste à demander le rapport final</p> <p>Reste à vérifier si la méthode d'analyse prend en compte l'amiante qui peut venir du sol en présence des travailleurs. Louis-Philippe demande de vérifier la situation des vides techniques au pavillon Marie Victorin.</p> | |
| Formation SST | <p>2018-05-25</p> <p>Tous les travailleurs concernés ont été formés de façon satisfaisante au sujet de la conduite sécuritaire de chariot élévateur.</p> <p>Au total 7 travailleurs ont été formés.</p> <p>Des formations sur les échafaudages devront être planifiées selon besoins opérationnelle et budget alloués.</p> <p>2018-03-23</p> <p>Formation chariot élévateur pour opérateur central thermique en train de se donner selon la planification (12 mars, 10 avril et 17 avril).</p> <p>Formation sur l'utilisation des échafaudages à planifier prochainement selon évaluation de nos besoins. Un audit et inspection des échafaudages devront être faits aussi.</p> <p>Le projet Ergonomie pour les préposés terrain pourra être repris par Milène Bélanger-Douet, notre ressource compétant à ce sujet.</p> | <p>Carol</p> <p>Carol, SST</p> <p>Carol</p> <p>SST</p> |
| Intégrité du béton | <p>2018-03-23</p> <p>Ce sujet représente une problématique pressante sur le campus il faut faire un suivi systématique pour identifier les endroits à risque et réaliser les démarcher auprès de Calculatec. La collaboration des travailleurs dans ce sens est aussi essentielle pour identifier les situations à corriger.</p> <p>2018-01-26</p> <p>Un rapport d'analyse sur la situation du béton à plusieurs endroits sera envoyé à Carol. Le rapport comporte une évaluation de la situation et des recommandations pour le suivi (quai No. 2 et escalier Résidences A)</p> | <p>Carol</p> <p>Carol</p> |